



Antimoss

Anti-Mousse fongicide curatif et préventif en phase aqueuse

Domaine d'application

Antimoss est utilisé comme fongicide pour toitures, façades, murs et sols. Antimoss s'applique sur les matériaux rencontrés dans le bâtiment (tuiles, ardoises, fibro-ciment, shingles, pierres, enduits minéraux, riques, plâtre, bétons, crépis, revêtements plastiques épais, bois) et y détruit les micro-organismes incrustés qui s'y développent (algues de toutes natures, lichens et dépôts verdâtres). Les végétaux parasites sont détruits en quelques jours sous l'action de la pluie et du vent.

Application

Dilution :

Curatif ce produit est à utiliser pur.

Préventif le produit peut être dilué 1 litre de produit sur 6 litres d'eau.

Matériels d'application : Brosse, rouleau, pulvérisateur.

Mode opératoire : Appliquer Antimoss jusqu'à saturation. Laisser agir. En cas de forte épaisseur de micro-organismes, employer un moyen mécanique pour s'en débarrasser. La surface ainsi traitée, retrouvera un aspect propre au bout de quelques semaines. Si nécessaire le support pourra être repeint par toutes peintures ou revêtements.

Temps d'application : Il s'agit d'une solution d'imprégnation.

Température d'application : De 5 à 30 °C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

Intervalle d'application : Renouveler l'opération tous les deux ans.

Post-traitement

Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

Consommation

200 à 300 ml/m²



Antimoss

Anti-Mousse fongicide curatif et préventif en phase aqueuse

Caractéristiques techniques

PH	7
Craint le gel, mais réversible	
Point d'éclair	Ininflammable

Conditionnement

Disponible en bidons de 5 ou 20 litres.

La durée de conservation dans l'emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs, est de 12 mois.

Remarque

- Sans rinçage
- Non corrosif
- Très grande facilité d'application
- Curatif et Préventif
- Idéal pour tous supports
- Peu odorant
- Très grande efficacité
- Très grande rémanence, supérieure à 2 ans (fonction des conditions climatiques)

Conseils de sécurité

Ne jamais rincer après application

Protection des supports : Eviter les projections sur la végétation alentour.

Protection des personnes : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver abondamment à l'eau.

Les emballages souillés : doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé.

L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Tenir hors de la portée des enfants.